

Election municipale



^[1] Municipale 2020 :

La liste *Vivons Voreppe 2020* conduite par Luc Rémond est élue avec 62,72% des voix.

Comment ont voté les Voreppins ?

Télécharger le tableaux des résultats du vote des Voreppins bureau par bureau ^[2]

Pour garantir la sécurité sanitaire des opérations de vote, les mesures suivantes seront appliquées dans les 9 bureaux de vote de Voreppe :

- > Respect d'une distance d'1 mètre entre chaque personne dans la file d'attente
 - > Points d'eau pour se laver les mains
 - > Gel hydroalcoolique à disposition
 - > Venir avec son stylo pour émarger.
-

- **Voreppe compte 9 bureaux de vote (en savoir +)** ^[3]

Salle du Conseil en Mairie ^[4]

Salle des mariages en Mairie ^[4]

Espace Christolhomme en Mairie ^[5]

Ecole élémentaire Debelle (2 bureaux) ^[6]

Ecole élémentaire Stravinski ^[6]

Ecole élémentaire Jean Achard ^[6]

Centre Technique municipal (*rue du Peuil*)

Ecole élémentaire Stendhal [6]

- **Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur. Pensez à vérifier.**
 - Télécharger la carte du découpage des bureaux de vote (pdf) [7]
-

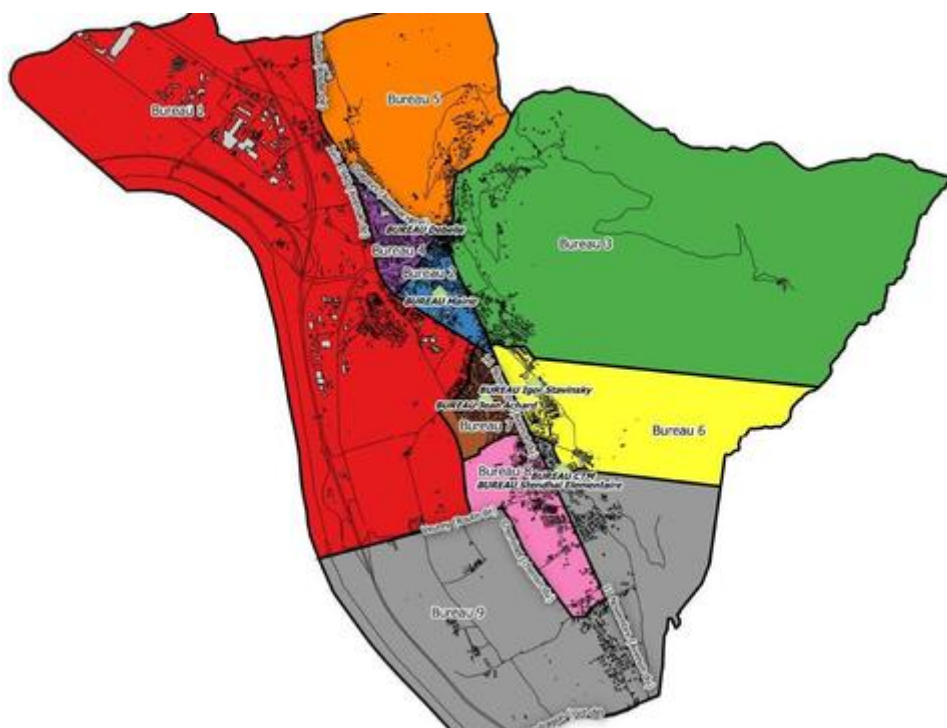
- **Pensez à la procuration**

Si vous êtes indisponible le jour de l'élection, vous pouvez voter par procuration en vous faisant représenter par un électeur de votre choix. La procuration peut être établie, jusqu'à la veille du scrutin, à la brigade de gendarmerie de Voreppe.

- **Participez aussi aux opérations de vote**

Si vous êtes électeur, vous pouvez participer aux opérations de vote consistant à tenir les bureaux de vote et effectuer le dépouillement des bulletins à l'issue. Ces opérations, simples, font en effet partie intégrante des droits du citoyen.

Contact : **Service des affaires générales de la Mairie au 04 76 50 47 47.**



[8]

Tweet [9]



Connexion



Flux RSS



Nous suivre sur Twitter



Mentions

légales



Contact

Source URL: <https://voreppe.fr/article/election-municipale>

Liens

[1]

https://voreppe.fr/sites/default/files/field/image/bureau_de_vote_en_mairie_mars_2010_7.jpg?itok=Vqrs5JYI

[2] <https://voreppe.fr/sites/default/files/20200315-municipales-2.pdf>

[3] https://voreppe.fr/sites/default/files/bureau_vote.pdf

[4] <http://www.voreppe.fr/article/horaires-douverture>

[5] <http://voreppe.fr/article/l%E2%80%99espace-christolhomme>

[6] <http://www.voreppe.fr/article/ecoles>

[7] https://voreppe.fr/sites/default/files/carte_elections07-07-2016-1.pdf

[8] <https://voreppe.fr/sites/default/files/carte.jpg>

[9] <http://twitter.com/share>